

Montréal, le 11 mai 2026

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**OBJET : Demande de modifier les tarifs d'emmagasinement de gaz naturel  
d'Intragaz à compter du 1er mai 2023  
Dossier R-4189-2022 Phase 4**

Le 7 mai 2026, Intragaz dépose à la Régie de l'énergie (la Régie), dans le cadre du dossier mentionné en objet, une 11<sup>e</sup> demande amendée relative à l'approbation du cavalier tarifaire pour le Projet de remplacement de l'unité de compression C-1. Cette demande vise notamment à approuver le calcul et le montant du cavalier tarifaire ainsi que le tarif unique d'emmagasinement applicable aux sites de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien amendé.

La Régie établit le calendrier suivant aux fins de traiter cette demande.

Au plus tard le 21 mai 2026 à 12 h	Dépôt des demandes de renseignements des intervenants à Intragaz
Au plus tard le 28 mai 2026 à 12 h	Dépôt des réponses par Intragaz aux demandes de renseignements des intervenants
Au plus tard le 11 juin 2026 à 12 h	Dépôt des commentaires des intervenants
Au plus tard le 18 juin 2026 à 12 h	Dépôt de la réplique d'Intragaz aux commentaires des intervenants

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Carolina Rinfret**

Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/mhs

